



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

anact

— agence nationale
pour l'amélioration
des conditions de travail

Management et QVCT : 5 défis à tester

Mode d'emploi

Défi 4 - Les difficultés de travail, parlons-en !

Durée : 1h30

Objectifs

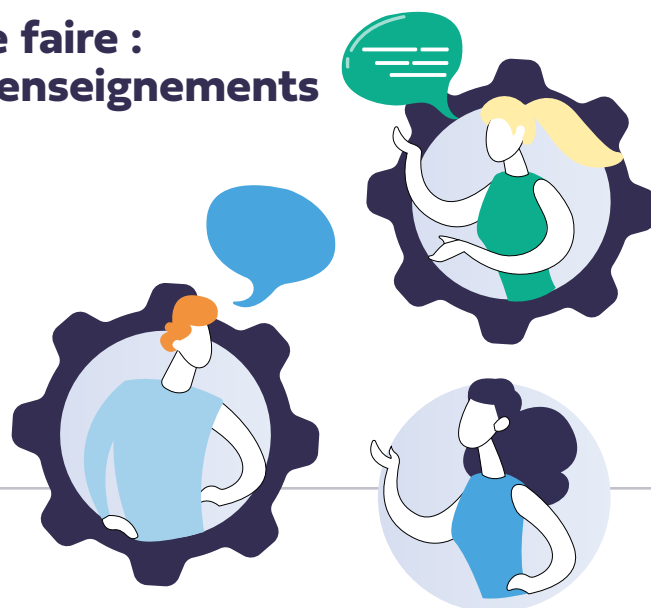
- Prendre l'habitude de partager régulièrement des contraintes et irritants pour les traiter.
- Soutenir la résolution collective de problèmes.

Consignes

Demander aux membres de l'équipe d'identifier une difficulté de travail, un irritant rencontré le mois dernier et cherchez des pistes de solutions ensemble.

Ce défi ne peut être réalisé que si les managers de l'équipe et la direction s'engagent à étudier les irritants identifiés et les propositions d'amélioration.

**Il n'y a pas de "bonne façon" de faire :
testez, adaptez et tirez-en des enseignements
utiles pour votre équipe.**



Organisez un ou plusieurs défis pendant la semaine pour la QVCT 2026. Et partagez votre expérience sur LinkedIn avec #5DefisManagementAnact.

Plus de ressources sur anact.fr



Organisez une réunion dédiée ou prévoir un temps en réunion d'équipe.

En amont

Demandez à chaque membre de l'équipe de faire remonter un irritant lié au travail, une difficulté vécue selon lui par l'équipe le mois dernier.

Exemples de moyens de recueil :

- un post-it (papier ou tableau)
- un message via un canal dédié (tchat interne)
- un tour de table rapide au démarrage de la réunion

Il doit s'agir d'un irritant compréhensible pour tous. Il peut concerner toute l'équipe ou une partie de l'équipe.

Pendant

- #1** L'équipe vote pour l'irritant qu'elle souhaite traiter.
- #2** Une personne concernée présente l'irritant, les autres complètent si besoin.
- #3** Pendant 30 minutes environ, une discussion prend place avec les personnes concernées par l'irritant - sans chercher de solutions à ce stade :
Comment s'est manifesté cet irritant ? Quels effets a-t-il eus sur le travail individuel ? collectif ? Sur l'efficacité ? Sur les conditions de travail ? Quelles en sont les causes possibles ?
- #4** L'équipe identifie ensuite une ou plusieurs solutions à tester sur les mois à venir en remplissant un tableau indiquant plusieurs registres d'action : appui des collègues et du manager, organisation, équipement, etc.
- #5** L'équipe vote pour la mesure ou les deux mesures qu'elle souhaite privilégier.
- #6** Au cours de cette réunion, ou plus tard, le manager indique les mesures retenues et travaille un plan d'action avec l'équipe (quand, quoi, comment).

En fin de réunion

Demandez aux membres de l'équipe leur avis sur la modalité.

Conseil

- Trouver un mode de remontée des difficultés du mois : une boîte / enveloppe / sondage / mail / intranet
- Partager des règles : pas de mise en cause des personnes, pas de jugement, chacun peut prendre la parole.
- Privilégier un irritant concret.
- Pour démarrer la résolution de problèmes, éviter les sujets trop sensibles ou trop complexes

Important : prendre le temps de décrire suffisamment les irritants, ne pas se précipiter vers des solutions simples qui se révéleraient peu adaptées. Être attentif à identifier des pistes d'action réalisables.

